

Speak Up : Informations au sujet de la protection des données et du consentement

Avec son système d'information "Speak Up", fourni à travers cette application et un système de dialogue par téléphone, Siemens Energy¹ fournit un moyen de signaler des indications spécifiques d'infractions à la conformité. Les infractions à la conformité sont des infractions aux exigences légales ou aux réglementations internes de Siemens Energy, en particulier aux Business Conduct Guidelines. Le fait d'utiliser Speak Up vous permet de notifier des indications spécifiques de corruption, infractions aux règles d'information financière et de comptabilité, vol, fraude, falsification de documents, détournement de fonds, infractions aux règles de droit de la concurrence, concurrence déloyale, infractions aux règles de négociation des valeurs mobilières, délit d'initié, divulgation de secrets commerciaux ou d'informations propriétaires, conflits d'intérêts et autres comportements criminels pouvant être pénalisés par une amende administrative.

Les informations que vous donnez seront évaluées par Siemens Energy et, si nécessaire, leurs succursales (collectivement désignées par "Siemens Energy"). Cette initiative pourra déclencher des enquêtes internes et externes menées par les autorités et entraîner d'autres répercussions négatives pour les personnes concernées. Vous devriez par conséquent uniquement nous donner des informations dont vous estimez qu'elles sont véridiques au meilleur de votre connaissance. Si vous donnez sciemment des informations fausses ou trompeuses, vous en subirez les conséquences. La diffusion intentionnelle d'informations fausses est passible de poursuites pénales dans de nombreux pays. En règle générale, veuillez éviter de nous transmettre des informations si vous risquez des poursuites judiciaires dans votre pays.

Protection technique du système d'information :

La maintenance technique du système d'information Speak Up est réalisée par Business Keeper AG, un opérateur indépendant situé à 10789 Berlin, Bayreuther Str. 35 (ci-après dénommé "BK AG"). Les données sont fournies sur des serveurs protégés de Telekom Deutschland GmbH en Allemagne. Siemens Energy est seul responsable du traitement du contenu des alertes.

Les données personnelles qui sont saisies dans le système d'information sont enregistrées dans une base de données opérée par BK AG. Toutes les données sont cryptées, protégées par un mot de passe et enregistrées dans un lieu sécurisé afin que l'accès au contenu des données enregistrées par voie électronique soit limité à un cercle restreint de personnes autorisées de Siemens Energy. BK AG ne peut pas visualiser le contenu des données enregistrées par voie électronique dans cette base de données.

Aussi longtemps que vous ne saisissez pas de données qui permettent de tirer des conclusions quant à votre identité, ce système d'information protège votre anonymat automatiquement en utilisant une solution technique certifiée qui est protégée par de nombreuses mesures techniques et organisationnelles.

Traitement et partage de votre alerte au sein de Siemens Energy :

Dès réception de votre alerte, le Compliance Department vérifie si une enquête approfondie est requise. Une enquête peut être conduite par des enquêteurs professionnels internes ou externes. Les spécialistes externes que nous engageons sont liés à Siemens Energy par des obligations de confidentialité

¹ Siemens Gas and Power GmbH & Co. KG, siège social : Munich, Allemagne ; tribunal du registre : tribunal d'instance de Munich, HRA 111200 ; associée personnellement responsable : Siemens Gas and Power Management GmbH ; siège social : Munich, Allemagne ; tribunal du registre : tribunal d'instance de Munich, HRB 241345. Le service juridique de conformité peut être joint à l'adresse suivante : Otto-Hahn-Ring 6, 81739 München, Allemagne.

contractuelles ou légales pour garantir la confidentialité des informations que vous avez fournies.

Selon le contenu de votre alerte, le personnel Siemens Energy responsable de la suite du traitement de la problématique notifiée recevra les informations que vous avez fournies. Il s'agit avant tout des membres compétents du Compliance Department. Les informations seront également transmises aux responsables compétents au sein de Siemens Energy, auxquels il incombera de remédier aux manquements qui auront été mis à jour au cours du traitement de l'alerte. Les Audit, Legal and HR Departments sont fréquemment eux aussi impliqués dans le traitement d'alertes portant sur des problématiques de conformité. Si votre alerte concerne une succursale, les unités responsables au sein de ces entreprises seront notifiées.

Si le contenu de votre alerte n'entre dans aucune des catégories de conformité sus-mentionnées, nous transmettrons votre alerte au département Siemens Energy responsable à condition de la juger nécessaire et appropriée. Pour des questions personnelles, par exemple, il pourra s'agir du HR Department responsable. Toutefois, Speak Up sert en règle générale uniquement à enregistrer les alertes relatives aux catégories sus-mentionnées.

Siemens Energy pourra également faire appel à des spécialistes externes tels que des avocats, des auditeurs ou des experts légistes qui examineront votre alerte en conformité comme commandité par Siemens Energy.

Veillez nous informer si vous ne souhaitez pas partager vos données personnelles, en particulier votre nom, avec des personnes en dehors du Compliance Department de Siemens Energy (à moins que cela ne soit impératif pour préserver les intérêts légitimes de Siemens Energy). Par conséquent, veuillez noter qu'il se peut que nous ne puissions pas tenir pleinement compte de votre alerte.

Accès aux agences gouvernementales :

Il se pourra également que Siemens Energy soit contraint par la loi de fournir à certaines agences gouvernementales, y compris, mais sans restrictions, les agences d'investigation gouvernementales ou les tribunaux des informations sur les infractions à la conformité. Si nous sommes contraints de fournir des informations, ainsi qu'en cas de confiscations, nous ne serons pas en mesure de retenir les informations que vous avez fournies.

Dans certaines circonstances, Siemens Energy n'est pas contraint de partager des données personnelles avec les agences gouvernementales, mais a le droit légal de le faire à titre volontaire. **Veillez nous informer** si vous ne souhaitez pas que nous transmettions volontairement vos données personnelles, y compris, sans restrictions, votre nom à des agences gouvernementales (à moins que cela soit nécessaire pour préserver les intérêts légitimes de Siemens Energy). Par conséquent, veuillez noter qu'il se peut que nous ne puissions pas tenir pleinement compte de votre alerte.

Partage d'informations avec d'autres pays :

Les informations personnelles que vous aurez fournies dans votre alerte pourront être transférées vers d'autres pays de l'UE ou d'autres pays en dehors de l'UE où le traitement confidentiel des données personnelles n'est pas garanti par la loi dans la même ampleur qu'en Allemagne. Ceci s'applique particulièrement dans les pays qui ne sont pas considérés comme possédant un niveau de protection de données adéquat conformément aux dispositions de l'UE. Or, au sein de Siemens Energy, un niveau adéquat de protection des données est garanti par le biais de directives internes de protection des données contraignantes même dans des pays autres que l'Allemagne.

Veillez nous informer si vous ne souhaitez pas que nous transmettions vos données personnelles, y compris, sans restrictions, votre nom, à des pays autres que l'Allemagne (à moins que cela soit nécessaire pour préserver les intérêts légitimes de Siemens Energy). Par conséquent, veuillez noter qu'il se peut que nous ne puissions pas tenir pleinement compte de votre alerte.

Notification des parties concernées :

Il est fréquemment requis par la loi que les personnes faisant l'objet d'une alerte portant sur des indications d'infraction à la conformité doivent être notifiées et entendues. Dans le cadre de l'enquête, ces personnes auront l'opportunité de présenter leur opinion au sujet de cette alerte.

Veillez **nous informer** si vous ne souhaitez pas nous donner votre nom comme étant l'informateur. Veuillez noter qu'il se peut que la personne concernée dispose de droits légaux d'information qui pourraient nous imposer de divulguer votre nom. Les agences gouvernementales pourront également avoir des droits similaires d'information ou de confiscation qui entraîneront la divulgation de votre nom. Ceci pourra être le cas en particulier si la personne concernée prétend que les informations données à son encontre sont sciemment ou négligemment fausses et décide de déposer plainte.

Enregistrement des données personnelles :

Les informations personnelles que vous avez fournies seront conservées aussi longtemps que nécessaire pour enquêter et résoudre l'alerte de conformité y compris la résolution des lacunes découvertes et la gestion de tous les litiges qui en découlent. Vos données personnelles seront conservées encore plus longtemps si c'est requis en raison d'obligations légales, réglementaires ou contractuelles pour conserver les archives ou si c'est permis par la loi. Vos données personnelles seront supprimées dès que ceci est requis par la loi.

Consentement et caractère volontaire :

Au fur et à mesure que vous saisissez des informations dans le système de dénonciation, le système vous demandera votre consentement pour la collecte, le traitement et l'utilisation de vos données personnelles incluses dans les informations conformément à la description ci-dessus. Veuillez noter que vous pouvez uniquement passer au formulaire de soumission d'alerte après avoir cliqué sur la boîte de consentement de traitement de données.

Si vous ne voulez pas que Siemens Energy collecte, traite et utilise vos données personnelles conformément à la description, vous pourrez soumettre votre alerte à titre anonyme. La divulgation de vos données personnelles est volontaire, au même titre que l'usage du système de dénonciation. Toutefois, nous vous serions reconnaissants de nous donner votre nom. De nombreuses enquêtes peuvent être conduites plus rapidement et avec davantage d'efficacité si le nom de l'informateur est connu, dans la mesure où la personne traitant l'alerte peut entrer directement en contact avec l'informateur.

En utilisant le présent système d'information, vous acceptez que vos données personnelles, dans l'étendue fournie par vous, seront collectées, traitées et utilisées selon les descriptions figurant ci-dessus.